

## Procès-verbal

Session d'ajournement du conseil de la ville de Macamic tenue le 23 mai 2005, à laquelle étaient présents le maire, Daniel Rancourt, les conseillères et les conseillers suivants : Dianne Duchesne, Rock Morin, Louis Dessureault, Éric Poiré. Étaient également présents la secrétaire-trésorière adjointe, Joëlle Rancourt et le contremaître, Richard Michaud.

Absents : Denise Dubois, Claude Morin, Yvan Verville et Rolande Cloutier-Rossignol.

1. Ouverture de la session par le maire, Daniel Rancourt.

2005-05-082

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par le conseiller Louis Dessureault et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par le maire, Daniel Rancourt, tout en gardant les questions diverses ouvertes.

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation des comptes à payer :
  - a) Chèques spéciaux émis en vertu du règlement No 97-449 sur la délégation de pouvoirs :
    - Au montant de 3 005 \$;
    - Au montant de 320 \$;
    - Au montant de 60 \$;
    - Au montant de 90 \$;
    - Au montant de 31 073,50 \$;
  - b) Liste préliminaire à l'émission des chèques :
    - Au montant de 28 367,86 \$;
4. Période de questions;
5. Adoption du rapport financier 2004 de la Régie intermunicipale de la gestion des déchets;
6. Adoption du rapport financier 2004 du Comité intermunicipal de gestion des déchets;
7. Achat de terrain – Vente pour taxes;
8. 9-1-1 – Service incendie;
9. Dossier Centre récréatif;
10. Plan de lotissement et autres – Développement Fortin Les Berges;
11. Rapport des comités;
12. Questions diverses :
  - a) Adoption du règlement concernant les animaux;
  - b) Club Lions – Show & Shine;
13. Information de la secrétaire-trésorière adjointe;
14. Période de questions;
15. Levée de la séance.

En conséquence, les résolutions suivantes sont conformes à l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

Les points 6, 8, 11, 12a) et 13 n=ont été que discutés aucune décision ne s=y rattache.

2005-05-083

3. **APPROBATION DES COMPTES**

Il est proposé par le conseiller Éric Poiré, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE: Les items suivants soient acceptés :

a) Chèques spéciaux émis en vertu du règlement No 97-449 sur la délégation de pouvoirs :

S Au montant de 3 005 \$;

S Au montant de 320 \$;

S Au montant de 60 \$;

S Au montant de 90 \$;

S Au montant de 31 073,50 \$;

b) Liste préliminaire à l=émission des chèques :

S Au montant de 28 367,86 \$;

Adoptée à l=unanimité.

4. **Période de questions**

Aucune question.

2005-05-084

5. **ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER 2004 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE LA GESTION DES DÉCHETS DE ROUSSILLON**

Il est proposé par le conseiller Louis Dessureault, appuyé par la conseillère Dianne Duchesne et résolu :

QUE : La Ville de Macamic accepte les états financiers de la Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon pour l'exercice financier 2004 tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité.

2005-05-085

7. **ACHAT DE TERRAIN – VENTE POUR TAXES**

Il est proposé par la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par le conseiller Louis Dessureault et résolu:

QUE : Suite à la vente pour taxes, la Ville de Macamic procède à l'achat du lot 15-5, Rang 4, canton Royal-Roussillon au montant de 1 240,47 \$;

QUE: Le maire, Daniel Rancourt ou le directeur général, Denis Bédard ou les secrétaires-trésorières adjointes, Joëlle Rancourt et Nicole Bouffard, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville tous les documents nécessaires concernant l=accomplissement des formalités visant cette transaction.

Adoptée à l=unanimité.

2005-05-086

9. **DOSSIER CENTRE RÉCRÉATIF**

Il est proposé par le conseiller Éric Poiré, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE : La Ville de Macamic retienne la candidature de monsieur Jean Morin pour la signature du bail concernant la gestion et l'opération du Centre récréatif dès le 1<sup>er</sup> août 2005;

QUE : Le maire, Daniel Rancourt et le directeur général, Denis Bédard, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville tous les documents nécessaires concernant l'accomplissement des formalités de cette entente.

Adoptée à l'unanimité.

2005-05-087

10. **PLAN DE LOTISSEMENT ET AUTRES - DÉVELOPPEMENT FORTIN LES BERGES**

Il est proposé par la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par le conseiller Louis Dessureault et résolu :

QUE : La Ville de Macamic retienne les services de la firme Devamco pour procéder au plan de lotissement et autres du développement Fortin Les Berges. Les honoraires sont de 12 200 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité.

12. **Question diverses**

2005-05-088

b) **CLUB LIONS – SHOW & SHINE**

Il est proposé par la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par le conseiller Éric Poiré et résolu :

QUE : La Ville de Macamic adresse des félicitations aux membres du Club Lions de Macamic qui, par leur excellent et immense travail, ont fait un succès du Show & Shine, édition 2005.

Adoptée à l'unanimité.

14. **Période de question**

Les personnes du public qui le désiraient se sont exprimées.

2005-05-089

15. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Louis Dessureault, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu de lever l'assemblée. Il est 20 h 30.

ADOPTÉ.

Joëlle Rancourt  
Secrétaire-trésorière adjointe

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Daniel Rancourt  
Maire